

# Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques

## Lemtrada® (Alemtuzumab)

Lemtrada® est utilisé dans le traitement de l'évolution de la sclérose en plaques (SEP) évoluant par poussées et dont la forme est très active. D'autres traitements et médicaments sont décrits dans l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

### Principe actif

L'alemtuzumab (Lemtrada®) appartient à la catégorie des anticorps monoclonaux. Il agit contre une protéine qui se trouve à la surface des lymphocytes B et T (sous-catégorie de globules blancs), en grande partie responsables de la destruction de la gaine de myéline.

### Indication

Convient aux adultes atteints d'une forme très active de la SEP, avec deux poussées ou plus par an. Au préalable, un traitement complet et adéquat avec au moins deux autres thérapies de la sclérose en plaques doit avoir été administré.

### Contre-indications

En cas de risque accru d'infections en raison d'une déficience immunitaire, en particulier d'une infection par le VIH. En cas de graves infections actives, d'infections chroniques aiguës (p. ex. tuberculose, hépatite) et de maladies actives. En cas de grossesse et pour les enfants de moins de 18 ans.

### Mode d'action de l'alemtuzumab

Le traitement entraîne une suppression des cellules T et B circulant dans le sang, également responsables du processus inflammatoire néfaste de la SEP. Des études cli-

niques ont montré que l'utilisation de l'alemtuzumab pouvait réduire les poussées d'env. 50% (par rapport au Rebif) et ralentir l'évolution de la maladie.

### Effets secondaires

Réactions liées à l'injection telles que : maux de tête, éruptions cutanées, fièvre, nausées, démangeaisons, chaleur et fatigue, infections des voies respiratoires supérieures et des voies urinaires, ainsi qu'une réduction importante des globules blancs. En outre, des effets secondaires graves peuvent se produire, tels qu'un apport sanguin insuffisant au muscle cardiaque, une crise cardiaque ou une hémorragie cérébrale et/ou pulmonaire. Des maladies auto-immunes (réaction du système immunitaire contre les structures saines de l'organisme) peuvent se produire, notamment une hyperthyroïdie ou une hypothyroïdie, plus rarement un purpura thrombocytopénique (trouble hémorragique dû à une faible numération plaquettaire) et une inflammation des reins.

### Administration

Le traitement à lieu en deux phases. Le cycle de traitement initial est de 5 perfusions de 12 mg pendant 5 jours, suivi un an plus tard du deuxième cycle de 3 perfusions de 12 mg pendant 3 jours. Un maximum de 4 cycles de traitement peut être effectué. Le traitement peut être interrompu après discussion avec votre neurologue.

## Mesures de sécurité

Les patients sous traitement de Lemtrada sont informés qu'ils doivent consulter immédiatement un médecin s'ils présentent des symptômes tels que des difficultés respiratoires, des douleurs thoraciques, des hémoptyses ou une suspicion d'accident vasculaire cérébral.

La carte patient est un «certificat de traitement Lemtrada». La personne doit impérativement l'avoir sur elle durant toute la durée du traitement et durant les quatre ans qui suivent, et la présenter à chaque visite médicale.

Les vaccins, dont celui contre la varicelle et le papillomavirus humain (HPV), devraient être administrés au moins 6 semaines avant le début du traitement. Une prémédication par cortisone est administrée avant les cycles de traitement et un traitement contre le virus de l'herpès est effectué. Des médicaments antiallergiques ou fébrifuges peuvent être prescrits si nécessaire. Le traitement est effectué exclusivement par un neurologue spécialiste FMH expérimenté en milieu hospitalier.

## Mesures de précaution

Les valeurs sanguines, urinaires et rénales seront contrôlées avant le traitement et à intervalles mensuels jusqu'à quatre ans après le second cycle. Le fonctionnement de la thyroïde est en outre contrôlé avant l'administration de Lemtrada®, puis tous les trois mois.

## Passage à Lemtrada®

En cas de passage de traitements immunosuppresseurs de la SEP au Lemtrada®, une période de sécurité doit être respectée. La compétence immunitaire (capacité du système immunitaire à réagir aux infections p. ex.) est évaluée à l'aide d'un bilan sanguin afin d'éviter tout effet cumulé.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463  
Du lundi au vendredi de 09h à 13h

## Titulaire de l'autorisation de Lemtrada®

Sanofi-Aventis (Suisse) SA, Route de Montfeury 3, 1214 Vernier

## Coûts

Lemtrada® est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. La ou le neurologue responsable transmet au préalable une demande de garantie de prise en charge à la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK) ou directement à la caisse-maladie.

Informations professionnelles et informations détaillées destinées aux patientes et patients sous [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch)

## Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire [www.registre-sep.ch](http://www.registre-sep.ch).

## Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch) / 021 614 80 80  
[info@sclerose-en-plaques.ch](mailto:info@sclerose-en-plaques.ch)

